

EDITO

Après moi le déluge, Macron le chaos...



Les résultats étaient sans surprises. Pas sans crainte mais conformes aux sondages. Et puis on eu le show : Macron, glabre, annonçant la dissolution et une élection précipitée, dans le mois. Consternation !

Personne n'était au courant. Mais tout était préparé. Dans le secret du cabinet présidentiel. Les plus hauts personnages de l'Etat – Gabriel Attal, Yann Braun-Pivet - eurent beau protester, la décision du Jupiter au petit pied était prise : DISSOLUTION !

Après la « déculottée » électorale présidentielle, cette mesure pouvait être compréhensible en période « normale ». Et après les consultations et le temps nécessaires à la réflexion, à la préparation, à l'échange, à l'information des électeurs, des élus, des partis, des associations...

Mais la période n'était pas « normale » avec le triomphe du RN de Bardella-Le Pen. Avec le rejet généralisé et la détestation d'un Président dédaigneux, omni-présent et omnipotent.

Une fois de plus, la politique a cédé le pas au show présidentiel. Et la politique politicarde et le calcul ont pris le pas sur les vrais soucis des Français : le panier de la ménagère, la paix, les conditions de vie, les droits... Et sur l'avenir de la République.

Calcul macronien effrayant de méconnaissance des réalités populaires, méprisant des collaborateurs, mais aussi de l'ensemble des Français, ignorés ou rejetés au niveau d'instruments de sauvegarde de la pompe et des rêves présidentiels.

Une telle décision abrupte et hâtive nous précipite dans les bras d'un RN qui a le vent en poupe pour gagner les Législatives. Ou d'une chambre ingouvernable qui assistera impuissante aux méfaits de milices sectaires face aux protestations populaires politiques, syndicales et associatives.

Président irresponsable et mégalomane dont la conception « hors sol » du pouvoir fait la courte échelle au RN, à Marine Le Pen dans un premier temps mais surtout à Jordan Bardella qui, sous le visage de la jeunesse cache un extrémisme de droite dans la lignée du père Le Pen.

Honte à ce président venu de la gauche. Opportuniste, laudateur du « ni gauche, ni droite » pour finir comme templein du fascisme rampant ...

L'Unité Populaire réalisée par les 4 partis de gauche peut être le grain de sable qui enraie les mécanismes macronien ou bardélien. A condition de ne pas se contenter de la seule répartition des sièges et d'avancer un programme de réformes populaires de base clair et concret. En rejetant les basses querelles, les violences verbales et les phrases assassines qui ne réjouissent que leurs auteurs et affligent ceux qui espèrent autre chose de la politique. GM

Face à la menace de l'extrême-droite, plus d'une centaine d'organisations de la société civile (dont la LDH) constituent une coalition autour de 16 mesures prioritaires à engager dès le 8 juillet pour améliorer concrètement la vie des Français.e.s.

Nous avons une expertise et une expérience, proche des réalités et du quotidien de nos concitoyens. Nous agissons concrètement dans les territoires.

Le défi est de taille, mais avec les bons choix politiques il sera possible dès la première année de gouvernement d'engager les réformes ambitieuses.

1. Revenir sur la réforme des retraites comme sur la réforme de l'assurance chômage – Travail
2. Augmenter les bourses et donner accès au RSA dès 18 ans – Jeunesse
3. Garantir l'accès aux services publics sans condition de nationalité et partout sur le territoire pour lutter contre les déserts médicaux, investir massivement pour leur réhabilitation concernant l'école, les transports, la prise en charge de la dépendance, la petite enfance, la sécurité, la justice partout et notamment dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville – Service public
4. Augmenter les revenus des ménages via la revalorisation des salaires, des pensions et des minimas sociaux – Pouvoir d'achat
5. Encadrer les loyers dans les secteurs tendus et rendre les logements sociaux accessibles aux plus pauvres – Logement
6. Soutenir massivement la rénovation des logements avec un reste à charge à 0€ pour les propriétaires à faibles ressources, et une mise en accessibilité – Rénovation thermique
7. Garantir un droit à la mobilité avec un pass mobilité mensuel qui rendra accessible le train et les transports en commun au quotidien et un "billet congés annuels" pour partir en vacances en train à petit prix une fois par an – Mobilité
8. Faciliter l'accès aux droits, en particulier au travail et aux minimas sociaux, par de l'accompagnement humain dans les services sociaux – Lutte contre la pauvreté
9. Adopter une loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes – Violences sexistes et sexuelles
10. Abroger le contrat d'engagement républicain, garantir les libertés d'expression et de manifestation, et une justice indépendante, revenir sur les reculs de la dernière loi immigration – Libertés publiques et droits fondamentaux
11. Instaurer des prix garantis pour assurer un revenu décent aux agriculteurs et une meilleure rémunération des pratiques agro-écologiques – Agriculture
12. Protéger au moins 30% des terres et des mers et protéger strictement 10% des terres et 10% de chaque façade maritime et chaque bassin ultramarin – Biodiversité
13. Taxer les superprofits et le patrimoine financier et immobilier des très riches pour financer la transition écologique juste – Fiscalité et climat
14. Établir un plan de réindustrialisation et de relocalisation de l'industrie et en particulier relocaliser la production de petits véhicules électriques "made in France" – Industrie
15. Adopter une loi de programmation pour donner des moyens à une politique publique ambitieuse de l'ESS à la hauteur de son poids dans l'économie – Économie sociale et solidaire
16. Généralisation de la garantie d'emploi contre le chômage de longue durée au niveau territorial – Emploi

EUROPÉENNES : UNE VÉRITABLE GIFLE POUR LA DROITE À LILLE !

Parti pris

DISSOLUTION, LA SOLUTION ?

L'annonce surprise et irresponsable de Macron d'une dissolution de l'Assemblée Nationale a masqué en grande partie une analyse précise des scores électoraux. Certes, les résultats nationaux sont connus : poids considérable de l'extrême-droite proche de 40% des suffrages exprimés, déroute complète de la liste macroniste malgré (ou ... à cause) des interventions récurrentes de Macron et Attal ; score « honnête » de la gauche avec une prime pour la liste menée par Glucksmann et une remontée de la liste LFI en fin de campagne notamment dans les grandes villes ; faible score pour EELV.

Un chiffre traduit la victoire sans précédent du RN dans ces élections : la liste Bardella arrive en tête dans 93% des communes de France. Seules les grandes et moyennes agglomérations résistent à la forte progression.

À Lille, l'évolution entre les deux derniers scrutins européens est saisissante. Si l'abstention a diminué assez nettement (-8 points) par rapport à 2019, la liste macroniste s'effondre littéralement passant de 22,1% à 12,5%, soit une perte de plus de 4 000 électeurs. Cette chute ne profite nullement à la droite menée par Bellamy qui passe de 5% à 4,9% en 2024, et très peu au Rassemblement National qui passe de 13,9% à 14,4%. Malgré la déconvenue des Verts qui perdent plus de 10 points (21,7% en 2019, 11,5% en 2024), les grands vainqueurs à Lille se situent à gauche. À commencer par Manon Aubry et la liste LFI qui se place au 1er rang et améliore son score de plus de 15 points (passant de 10,3% à 25,9%, récupérant ainsi plus de 11 000 votes supplémentaires). Second vainqueur : la liste menée par Glucksmann qui passe de 8,3% à 17,5% et augmente son score de près de 7 000 votants.

Lille	2019	2019 (%)	2024	2024 (%)	2019-2024	2019-2024 (pts)
Liste macroniste	12 119	22,1%	8 075	12,5%	- 4 044	- 9,6 pts
Liste Bellamy	2 732	5,0%	3 140	4,9%	+408	- 0,1 pt
Liste Bardella	7 599	13,9%	9 332	14,4%	+ 1 733	+ 0,5 pt
Liste Marion Maréchal			2 096	3,2%		
Liste Glucksmann	4 562	8,3%	11 340	17,5%	+6 778	+ 9,2 pts
Liste Manon Aubry	5 637	10,3%	16 784	25,9%	+ 11 147	+15,6 pts
Liste PCF	1 479	2,7%	1 311	2,0%	- 168	- 0,7 pt
Liste Verts	11 917	21,7%	7 451	11,5%	- 4 466	- 10,2 pts

Dans les autres grandes villes de la métropole lilloise, comme habituellement, les clivages sociaux impriment leur marque. La liste macroniste arrive en tête dans les communes bourgeoises de la MEL (Marcq-en-Baroeul, Lambersart, La Madeleine, Bondues, Mouvaux, etc.) talonnée soit par la liste Glucksmann (Lambersart, La Madeleine), soit par la liste Bellamy (Bondues) ou par le RN (Marcq). Le RN se trouve en tête à Tourcoing (où la liste macroniste n'obtient que 11,8%), à Wattrelos (avec plus de 43%), Leers (avec 40,6%), Wattignies, Seclin, Lesquin, Saint-André, Marquette et Armentières. À noter également la percée du RN à Croix, commune qui compte parmi les villes les plus riches de France. Preuve supplémentaire du ralliement d'électeurs de droite à l'extrême-droite.

Les résultats à Roubaix et Villeneuve d'Ascq sont intéressants. À Roubaix, malgré un taux d'abstention important, la liste LFI se situe en 1ère position, obtient près de 43%, accroît son score de plus de 27 points et passe de 2 000 voix à près de 7 200. Il en va de même à Villeneuve d'Ascq où la liste LFI rafle la 1ère position devant Bardella et accroît son score de façon significative (de 9,5% en 2019 à 22,2% en 2024).

Les résultats électoraux à Lille confortent notre démarche qui, avec beaucoup d'autres forces associatives et syndicales, appellent les organisations politiques progressistes à dialoguer et à se mobiliser afin de proposer un front commun dans le champ électoral face au danger de l'extrême-droite.

On se souvient de la dissolution chiraquienne d'avril 1997, qui avait permis à la gauche, à l'époque plurielle, d'être majoritaire à l'Assemblée Nationale. « J'ai décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale », avait proclamé pompeusement Chirac, au grand dam de beaucoup de ses affidés. Bis repetita ?

La courte majorité RPR / UDF de Chirac à l'époque s'était transformée en une majorité à gauche et Lionel Jospin premier ministre. Il voulait un « nouvel élan » et estimait sa majorité trop étroite. Les législatives devaient se tenir, selon le calendrier officiel, en mai 2000, mais Chirac l'agité ne pouvait attendre si longtemps. Les résultats connus, ses conseillers Villepin et Stefanini n'avaient même pas battu leur coulepe, entonnant l'air du « il valait mieux clarifier les choses ».

Macron nous refait le coup de la dissolution et on a presque l'impression d'une saute d'humeur. « Puisque vous voulez le R.N, vous l'aurez ». Un gamin immature qui enrage de voir les Français, peuple si raisonnable, ne donner que 15 % au cercle de la raison, sa famille politique.

Le Canard Enchaîné (12 juin) nous dit que le coup de génie aurait été préconisé par Darmanin, Séjourné et le sénateur Pierre Charron, éternel conseiller des princes. Bravo à eux. Toutes les lois en cours d'examen sont caduques, à part les récentes mesures scélérates sur l'assurance chômage qui devraient passer par décret, on n'est jamais trop prudents.

Dès l'annonce de la dissolution, la gauche se met en ordre de bataille, malgré les éternelles rodomontades de Mélenchon et les appels à la responsabilité de Glucksmann qui propose Laurent Berger comme premier ministre au cas où... Le Berger en question est recyclé dans la banque et n'a aucune envie de mener une carrière politique. Ruffin s'égosille pour son Front populaire et les syndicats autant que les associations poussent dans ce sens (voir l'appel local de la LDH et les nombreuses signatures du mouvement syndical et associatif.).

Reste à comprendre l'intérêt, pour ne pas parler de pertinence, de cette dissolution. Première hypothèse : il ne s'agit pas seulement d'un coup de menton et d'un mouvement d'humeur de Macron. Il fait le calcul que l'arc républicain triomphera des extrêmes (LFI étant bien sûr exclu de ce gouvernement de salut public). En gros, le barrage est suffisamment résistant pour bouter l'extrême-droite hors des allées du pouvoir.

Mais Macron n'y croit pas vraiment, ou plutôt n'y croit plus, bien conscient que sa politique (la seule possible selon lui) lui a aliéné les classes moyennes et populaires.

C'est donc la deuxième hypothèse qui prime. Le calcul d'une cohabitation avec l'extrême-droite qui, façon Chirac premier ministre de Mitterrand, la discréditerait politiquement et la marginaliserait à nouveau. « Un pari extrême, titrait Libération (10 juin). Au moins, pour Macron, les électeurs de Bardella ne pourront plus dire qu'on a tout essayé. Le gendre idéal aux milliers de fans sur Tik-Tok ou autre n'aurait plus qu'à prouver son incompétence avec l'aide de chausse-trappe et de peaux de banane qu'on ne manquerait pas de glisser sous ses pas.

On gage que Macron n'a jamais imaginé une victoire possible de la gauche miraculeusement réunie à 15 jours du scrutin, même si l'union restera plus que jamais un combat.

Et si les résultats calamiteux des Européennes auguraient d'un sursaut unitaire et d'une victoire de la gauche qui, à 32 %, a amélioré son score des dernières législatives. Un peu comme les ligues fascistes de février 1934 avaient entraîné la victoire du Front populaire, avec la LDH à la manœuvre.

Le rêve est à portée de main, mais il faudra cravacher dans la dernière ligne droite (ou plutôt gauche).

D.D

QUAND LES DIGUES ONT SAUTÉ

La seconde guerre mondiale avait acté une rupture très nette entre la droite républicaine (gaulliste et libérale) et une extrême-droite déconsidérée par son attitude collaborationniste et pro-allemande. Les digues ont sauté depuis longtemps, mais il n'est pas inutile d'essayer d'en saisir le moment.

Le Front républicain ou l'arc du même nom avait toujours pris soin de tenir éloignée l'extrême-droite, malgré sa dédramatisation de loup habillé en grand-mère. Si Éric Ciotti aura porté l'estocade, il n'est pas le premier à avoir cédé au chant des sirènes d'un parti nationaliste toujours plus respectable. Pendant longtemps, les groupuscules nationalistes, pour ne pas dire néo-fascistes, rasaient les murs quand on ne les voyait pas à la fac d'Assas ou se battre à coups de barre de fer avec les gauchistes au quartier latin. C'était l'Occident, puis l'Ordre Nouveau puis le PNF. Tixier-Vignancourt faisait un score dérisoire à la présidentielle de 1965. Le Pen père constitue son Front National en 1972, avec d'anciens nostalgiques de Pétain ou du nazisme.

Longtemps marginal, le F.N émerge à la fin des années 1970 avec la nouvelle droite du GRECE (Alain De Benoist) ou du Club de l'Horloge (Jean-Yves Le Gallou) ; leurs idées réhabilitant l'extrême-droite, en invoquant Gramsci et l'hégémonie culturelle, sont relayées par Le Figaro Magazine ou Valeurs Actuelles.

Ces théoriciens avancent masqués, laissant les rodomontades racistes aux politiques et se revendiquant du rationalisme et du pragmatisme, parfois même écologistes (au sens que « la terre ne ment pas ») et toujours ultra-libéraux au sens où il faut détruire l'État, les services publics, la sécurité sociale et tout ce qui s'apparente à la redistribution par l'impôt. Des économistes comme Milton Friedman et l'école des Chicago Boys vont appliquer les recettes au Chili, avant Reagan et Thatcher.

La victoire de Mitterrand, en 1981, est en trompe-l'œil car la gauche (social-démocrate) subit l'environnement libéral en même temps qu'elle perd l'hégémonie qu'elle avait pu conquérir dans les années 1960. Avec les années 1980, les années fric, le fond de l'air était de droite et un Tapie faisait rêver certains à gauche. Le Pen, lui, était toujours ostracisé avant que le F.N ne fasse des résultats électoraux intéressants, d'abord à Dreux puis dans le Midi. Déjà à l'époque, la droite classique avait ses traîtres élus avec les voix du F.N (Millon, Blanc), et les années 1990 commençaient à laisser entrevoir une certaine porosité entre les deux familles. Fabius avec son fameux « le F.N pose les bonnes questions mais n'apporte pas les bonnes réponses » fit beaucoup pour déculpabiliser ses électeurs. Puis vint 2002 et la catastrophe que personne n'avait vu venir.

Le F.N était toujours battu dans les triangulaires aux législatives, mais remportait des succès impressionnants aux présidentielles, malgré un creux de la vague en 2007 et 2012. Ce n'était que reculer pour mieux sauter car Marine Le Pen se qualifiait au second tour en 2017 et en 2022, jusqu'à la situation actuelle née de la dissolution macroniste d'après les Européennes.

Outre les transfuges venus de la droite (Mariani et autres) et cette droite souverainiste qui a construit des passerelles (Pasqua et De Villiers d'abord ; Asselineau et Dupont-Aignan maintenant), il y a aussi cette peur panique d'une gauche de combat qui fait se rapprocher les deux familles (« plutôt Hitler que le Front populaire ») sur fond d'un ultra-libéralisme constituant le dénominateur commun, maintenant que le gaullisme est enterré. Et puis les vents mauvais de l'Europe et du monde, avec des Ubu au pouvoir et des coalitions droite-extrême-droite partout en Europe.

Mais on ne dénoncera jamais assez le rôle joué par les médias, Dassault d'abord et son Figaro, mais aussi la radicalisation d'hebdomadaires plutôt centre-droit comme Le Point, sans parler des réseaux sociaux, des Fake et des influenceurs.

Mais c'est Bolloré (C News, Europe 1, Paris Match, le JDD et bientôt Le Figaro) qui tient le rôle principal dans cette droitisation des médias qui, sous couvert de bon sens populaire, attire des animateurs démagogues et populistes qui font un pont d'or à une extrême-droite de plus en plus décomplexée avec la certitude que leurs idées nauséabondes sont en phase avec la majorité silencieuse, du moins telle qu'ils se l'imaginent.

En Hongrie, un parti de droite classique comme le Fidesz a depuis longtemps fait alliance avec les néo-fascistes du Jobik, un pays précurseur de ce qui risque de se passer partout en Europe. La France retient son souffle, mais l'extrême-droite prospérera dans l'ombre de la droite si des ressources économiques (ISF, superprofits, taxer les riches, évasion fiscale...) ne sont pas mises au service de véritables politiques écologiques et sociales. Il n'y a guère qu'à ce prix que l'extrême-droite (et la droite qui en est le pendant) reculeront.

L'APPEL DU 10 JUIN



Dès le lendemain du score élevé du Rassemblement National aux Européennes (près de 32 % auxquels on peut ajouter les 6,5 % de Reconquête) et surtout de la décision irresponsable de Macron de dissoudre l'Assemblée, la section de Lille prenait l'initiative d'interpeller les partis politiques de gauche, les syndicats et les associations populaires et environnementales à travers un appel à barrer la route à l'extrême-droite et à ses alliés et, en creux, à soutenir la gauche unie qui venait de s'engager sur des candidatures communes dans toutes les circonscriptions en jetant les bases du programme du Nouveau Front Populaire.

L'appel alertait évidemment sur les menaces concernant les libertés publiques mais aussi sur les risques encourus par les mouvements sociaux et les personnes les plus vulnérables dans notre société. Sans rejouer le Front populaire et 1936, il mettait l'accent sur l'absolue nécessité d'une unité sans faille à l'heure où un Ciotti, secrétaire national des Républicains, disait n'avoir rien contre une alliance avec ce qu'il percevait comme les nouveaux maîtres.

Les signatures se multipliaient rapidement Beaucoup d'associations soutenaient l'appel, dont Greenpeace, Attac et d'autres quand plusieurs syndicats le rejoignaient, à l'exception notable de la CFTD qui mettait comme condition un simple appel à se situer dans « l'arc républicain » (comprendre que la LFI n'y figurait peut-être pas).

L'appel était publié avec ses signatures et la LDH prenait ainsi une part importante dans la mobilisation éclair qui est devant nous. À la réunion de section, on attendait la décision du Comité national qui se révélerait un peu en-dessous des attentes, restant dans un prudent « contre l'extrême-droite » sans appeler au vote pour le Nouveau Front Populaire.

On dira que c'est au nom de l'indépendance des associations et des syndicats (la fameuse Charte d'Amiens) devant les partis politiques. Un choix bien compréhensible, mais qui ne prend peut-être pas suffisamment en compte l'aspect inédit, exceptionnel – historique – de la période.

La manifestation parisienne du 15 juin a été festive et joyeuse, avec 75000 personnes (selon la CGT). À Lille, la mobilisation a été à la hauteur des enjeux avec un cortège regroupant près de 10 000 participants. Au total, la CGT compte 650000 participants dans tout le pays.

Il nous reste quelques jours pour faire mentir les sondages avec nos tracts, nos collages, nos vidéos et nos expressions. Le pire n'est jamais sûr.

1936 : LA LDH AU COEUR DU FRONT POPULAIRE



En cette période où le Nouveau Front Populaire porte les espoirs de la République, comment ne pas évoquer le rôle de la LDH dans la réalisation du Front Populaire de 1936.

Le rôle de passeur joué par la Ligue des droits de l'Homme et de son président Victor Basch n'était pas évident compte tenu des origines de la LDH, association apolitique, plutôt conservatrice quand n'étaient pas en jeu les questions qui avaient justifié sa création lors de l'affaire Dreyfus : racisme et antisémitisme, dysfonctionnements de la Justice, détournement de l'Etat de Droit et du Pouvoir d'Etat.

Ce rôle de passeur et d'unificateur du Front Populaire joué par la LDH s'est construit petit à petit, à force de réflexion, de débats et d'engagements successifs qui ont élargi et transformé progressivement le rôle et la nature d'une organisation d'origine juridique pour en faire un bastion généraliste des droits de l'Homme.

Droits économiques et sociaux

Après la guerre, l'évolution de la société industrielle met en évidence la contradiction entre le libéralisme économique et le libéralisme politique et la nécessité de lier le combat pour la Justice à la dénonciation du système libéral. Ferdinand Buisson, président de la LDH durant cette période écrit « Il y a une affaire Dreyfus partout où il y a un ouvrier qui souffre, un enfant sans instruction, un travailleurs sans défense, un vieillard sans asile ».



Cela entraîne son ancrage progressif à gauche. Aux idées de gauche. Des socialistes et des communistes cohabitent et débattent au sein de son comité central et mènent des actions communes au sein d'une organisation qui n'est ni un parti, ni une loge élitiste, ni un club de débateurs bavards. En 1924, l'élection à la présidence de Victor Basch, socialiste, va accélérer cette évolution avec la critique des trusts et le soutien aux actions syndicales. Cela aboutira à plusieurs importantes résolutions de Congrès. Pierre-Georges Etienne marquera l'aboutissement de cette démarche en faisant adopter lors du Congrès de 1936 un « Complément à la déclaration des droits de l'Homme de 1789 » contenant le droit au travail, aux loisirs, à la culture et à la subsistance. Droits qui seront à la base de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme de 1948 élaborée sous la direction de René Cassin, membre du Comité Central de la LDH.



La montée du fascisme

A l'origine de la création en 1920 de la Fédération Internationale des droits de l'Homme, la LDH s'inquiète de la montée des régimes autoritaires en Europe. En liaison étroite avec la Ligue italienne, créée en exil en 1922, la Ligue française et ses sections accueillent les nombreux dossiers d'exilés italiens. L'arrivée de Hitler au pouvoir puis le coup d'Etat de Franco accélèrent le processus. La LDH participe au Centre de liaison pour le statut des immigrés.

La Ligue française préside les accords de Front Populaire

A partir de 1933-34, les fonctions de l'antifascisme se transforment au sein de la LDH. Non seulement en raison du 6 février 1934 et de la montée dangereuse de ligues fascistes en France mais aussi en cherchant comment préserver la paix tout en s'opposant à la montée de l'agressivité nazie. Il ne s'agit plus de se solidariser avec les personnes mais d'un problème hautement politique.



SI la LDH vivra difficilement la question du pacifisme, avec des démissions et des scissions, elle vit avec enthousiasme la constitution du Rassemblement populaire. Dès le lendemain du 6 février 1934, Victor Basch descend dans la rue au côté de la CGT et entraîne toute la Ligue dans son enthousiasme pour le Front Populaire. On reconnaîtra son rôle déterminant dans l'unification du mouvement en lui confiant la Présidence. C'est au siège de la LDH, rue Jean Dolent que seront signés les accords de Front Populaire qui reprennent largement les propositions syndicales mais aussi celles des congrès de la LDH.

27 rue Jean Dolent, une plaque commémore cet événement historique sur le mur de ce siège abandonné en 2002 pour des raisons financières au profit du 137 rue Marcadet

Comme le dira Madeleine Rébérioux, historienne et présidente de la LDH, « La Ligue peut se féliciter d'avoir, en 1936 formulé des thèmes qui ont, en 1948, nourri la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et d'avoir initié une réflexion forte et agissante autour du droit au travail ».

G.M



Ne laissons pas l'extrême-droite s'installer dans la rue !

La semaine dernière, des centaines de milliers de personnes ont répondu à un appel commun d'organisations syndicales et associatives, visant à faire reculer les idées d'extrême-droite. A Lille, plusieurs milliers de personnes étaient présentes, malgré la météo, dont une quarantaine de militants de la section LDH locale.

Cette manifestation revêt un aspect non négligeable, après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron. A quelques jours d'élections législatives anticipées, où l'extrême-droite semble épargnée par les figures du gouvernement actuel et par certains médias, la LDH dans son ensemble tenait à rappeler les positions passées et actuelles des dirigeants de ces partis exclusionnistes.

Dans un communiqué rédigé fin avril, la LDH de Lille avait alerté sur de nombreux phénomènes liberticides dans l'espace public lillois, en condamnant ouvertement les dégradations de locaux associatifs tels que ceux du Planning Familial et de l'Offensive. Nous voulions alors signaler le danger de sous-estimer le caractère xénophobe et violent de l'extrême-droite, qui, si elle se trouvait privée de lieu commun avec la fermeture du bar identitaire la Citadelle, parvenait toutefois encore à s'organiser et à faire parler d'elle. Au cours des derniers mois, de nouveaux groupuscules sont apparus : que ce soient les royalistes avec l'Action Française, ou bien les jeunes nationalistes de Nouvelle Droite, qui assimilent étrangers et délinquants sexuels, leurs actions coups de poing au grand jour démontrent une désinhibition de l'extrême-droite à Lille et dans ses alentours.

Tandis que toute l'attention médiatique est portée sur les partis politiques et leur soi-disant solvabilité dans la démocratie, la LDH n'a de cesse de démontrer que des militants ou sympathisants de ces partis n'hésitent pas en parallèle à mener des actions parfois violentes contre celles et ceux qui ne partagent pas leurs idées. Avec la victoire du RN au soir des élections européennes, Streetpress a longuement documenté les messages publics de certains groupuscules, célébrant le score électoral par des menaces envers les populations LGBTQIA+, les personnes de confession musulmane ou juive... De nombreux candidats et candidates du RN portent également un discours violent dans les médias ou sur leurs réseaux sociaux, légitimant de fait une parole raciste de plus en plus décomplexée.

Cela se traduit également à Lille, où le Théâtre du Nord a plusieurs fois été escaladé ces derniers jours pour aller retirer un drapeau arc-en-ciel qui flottait à l'occasion de la Pride. Des manifestants de la Pride affirment également avoir été pris à partie en fin de journée. Non seulement ces actes traduisent une idéologie mortifère, mais leur multiplication ces derniers mois montre aussi que cette idéologie n'est pas proprement prise en compte par les pouvoirs publics.



Alors que l'instruction judiciaire ne semble pas avancer, le quotidien Libération a quant à lui pu infiltrer un réseau de jeunes néonazis se revendiquant de l'"Organisation Zéro" et en dresser un portrait très inquiétant. Ce groupe d'une vingtaine de membres, y compris des mineurs, semble se préparer à des actions plus violentes encore. A la veille des manifestations contre l'extrême-droite, plusieurs autres groupes partageaient les informations des rassemblements et incitaient leurs membres à s'en prendre aux différents cortèges.

A Lille, le groupe de travail de lutte contre l'extrême-droite réalise une veille précise des réseaux d'extrême-droite. A ce titre, nous organisons régulièrement des événements, conférences... où nous rappelons que l'extrême-droite a déjà été au pouvoir en France, et que celle-ci a porté en elle une longue histoire d'actions violentes (projets d'assassinats, attentats, ratonnades). Si les groupuscules apparus récemment dans le Nord n'en sont pas encore à ce stade, nous redoutons tout de même une libération progressive de la parole raciste, qui serait couplée à des actions éclairées contre des personnes issues des minorités. Il serait temps pour les pouvoirs publics, Ministère de l'Intérieur et Présidence de la République en tête, de revenir à la raison et ne pas souffler sur les braises nationalistes en portant un discours qui flirte avec l'extrême-droite, tout en renvoyant les idées humanistes aux "extrêmes".

Enfin, nous en appelons aux lilloises et lillois à rester vigilants face à ces déferlements de haine dans nos rues, à ne pas minimiser la portée de ces actes. Penser que cela ne nous concerne pas collectivement est un bien mauvais calcul, l'Histoire nous l'a malheureusement prouvé à de multiples reprises. Face aux attaques répétées de l'extrême-droite, agissons ensemble avec détermination, pour les droits pour toutes et tous. La section lilloise de la LDH continuera à travailler étroitement avec toutes les forces associatives, syndicales, politiques et citoyennes qui ne veulent pas se résigner à voir l'extrême-droite terroriser les habitants de la capitale des Flandres.

GT Extrême-droite



MOBILISATIONS ENSEMBLE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE !

Après la grande manifestation du 15 juin, de nombreux syndicats et associations (dont ATTAC, la CGT, Fédération des acteurs de la solidarité, Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France, la FSU, Greenpeace, le MRAP, Solidaires, SOS Racisme, Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats de France, UNSA, ...) ont appelé avec la LDH à poursuivre cette grande mobilisation citoyenne.

Ainsi, syndicats et associations se sont retrouvés le dimanche 23 juin, aux côtés des associations et organisations féministes, parce que les extrêmes droites s'opposent au féminisme et menacent directement les droits des femmes et des minorités. Et le jeudi 27 juin, un rassemblement s'est organisé dans la foulée de la manifestation syndicale pour faire entendre plus fort encore nos voix à quelques jours du premier tour.

3 QUESTIONS SUR LA SUPPRESSION DE LA SUBVENTION DE LA MEL À L'APU DU VIEUX-LILLE

Antonio Delfini, président de l'APU du Vieux-Lille et membre de l'Observatoire des Libertés Associatives a bien voulu répondre à nos questions. Nous l'en remercions vivement.

Pourquoi la Métropole Européenne de Lille (MEL) vous supprime votre subvention ? Quelles sont les conséquences sur votre activité ?

Nous sommes accusés de « violences verbales » et de « participation à un climat de violence » lors de l'expulsion de 30 personnes d'une aire d'accueil de Gens du voyage à Wattignies le 20 février dernier. Depuis quatre mois, nous enchaînons les rendez-vous et les courriers pour essayer de comprendre ce que recouvre ces termes. Les services de la MEL nous ont répondu qu'il s'agissait de phrases qu'une de nos salariées, présente sur place car elle accompagne une des familles concernées par l'expulsion, aurait proféré à l'encontre des salariés de la MEL. En l'espèce : « Vous n'avez pas honte ! », « Est-ce qu'on dort sur ses deux oreilles après avoir réalisé une telle expulsion ? » et dernièrement : « Stop. On arrête tout ! »

Ces accusations, nous les contestons formellement. La salariée présente sur les lieux n'a pas prononcé ces phrases, qui, par ailleurs, selon nous, participent de la liberté d'expression. Mais au-delà des accusations, ce sont les méthodes utilisées qui nous interpellent. La décision de supprimer la totalité de la subvention de la MEL – soit 38 000 €, un tiers de notre budget – a été prise sans contradictoire, et nous a été annoncée lors d'une réunion technique alors que cette sentence était au même moment discutée et décidée lors d'une réunion de bureau de la MEL. A aucun moment, nous n'avons eu la possibilité de connaître précisément et officiellement leurs griefs, ni de nous défendre : la décision était déjà prise. Cela nous semble vraiment un déni de justice. Quelques semaines plus tard, nous avons eu accès au débat de la réunion de la MEL avec le président, l'ensemble des vice-présidents et les chefs des différents groupes politiques. Nous avons constaté que les débats nous concernant étaient totalement déconnectés avec la réalité qui s'était passée sur le terrain ce jour-là.

Cette décision déstabilise l'ensemble de l'APU Vieux Lille – son conseil d'administration, ses salariés et ses bénévoles. Depuis quatre mois, nous passons un temps fou à construire notre défense et à trouver des interlocuteurs techniques et politiques pour faire entendre notre voix et ne pas rester démunis face aux décisions qui ont été prises. Cela a des effets très concrets sur l'accompagnement des 500 ménages par an en difficulté de logements (procédure d'expulsion, habitat indigne, conflits locatifs). Nous allons tout faire pour éviter le licenciement d'une salariée mais à court terme, nous sommes obligés de mettre en pause une partie des permanences d'accueil collectif et de ralentir l'accompagnement des ménages. Tout cela au moment où la crise du logement est considérable avec une augmentation très importante de ménages accompagnés et une explosion des expulsions. Nos permanences ne désespèrent pas mais nous devons refuser du public.

Quelle riposte s'organise au niveau local ? D'autres associations vous apportent-elles un soutien ?

Nous avons rapidement contacté nos partenaires afin de réagir face à ce déni de justice mais aussi pour les rassurer sur l'activité de l'APU face aux mensonges proférés à notre encontre. Cette affaire a donné lieu à des articles de presse. Mais par-delà notre cas, nous cherchons à établir une solidarité inter-associative. Nous voulons rassembler au maximum les associations du territoire afin de promouvoir les libertés associatives et de répondre aux attaques éventuelles qui s'abattraient sur d'autres associations. La décision nous affectant a été instruite et décidée en mobilisant le Contrat d'Engagement Républicain (CER), notamment l'article 5 sur « l'incitation à la haine et à la violence ».

QC'est cet article que nous n'aurions pas respecté. Depuis sa mise en application en 2022, chaque association recevant des financements publics a l'obligation de signer le CER. Il faut savoir que ce CER était censée lutter contre les extrémismes religieux et violents, en réalité ce « contrat » est utilisé contre des associations s'opposant aux politiques gouvernementales tels que Alternatiba à Poitiers et à Lyon, le Planning Familial à Châlons sur Saône, une association de quartier populaire à Petit Quevilly à côté de Rouen et maintenant une association de droit au logement à Lille. Avec donc une forte dimension liberticide. Le lien a été rapidement établi avec l'Observatoire des Libertés Associatives, rassemblant des associations et des chercheurs qui se mobilisent sur cette question, d'autant plus facilement que des membres du CA de l'APU Vieux-Lille font partie de l'Observatoire. Une étape importante de cette mobilisation sera la réunion publique du 18 juin co-organisée avec l'Observatoire des Libertés Associatives où sont invités les associations qui ont connu des difficultés semblables, notamment la MRES, l'ancien centre social du Virolois à Tourcoing et d'autres. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur les têtes de réseaux associatifs locales, en particulier la Ligue des Droits de l'Homme, le Syndicat des Avocats de France (SAF), du Mouvement Associatif, la Fondation Abbé Pierre, la CGT,

L'interview a lieu dans une période particulière où le risque d'arrivée au pouvoir du RN n'est pas impossible. Cela influence-t-il votre combat ?

Une des dimensions de notre combat, en plus de peser dans le conflit avec la MEL et de créer une structure de coordination permanente des associations, est aussi bien sûr d'organiser la résistance face au risque de l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite. Gardons bien à l'esprit que les lois liberticides qui ont été votées par le pouvoir macroniste ces dernières années construisent tout l'arsenal nécessaire en capacité d'être mobilisé par un pouvoir d'extrême-droite. Dit d'une autre manière, les outils sont là pour qu'un pouvoir d'extrême-droite puisse mettre en place ses politiques anti-sociales et anti-démocratiques. De ce point de vue, nous nous félicitons que dans le programme du Nouveau Front Populaire apparaissent une préservation des libertés associatives et une abrogation du Contrat d'Engagement Républicain.

Propos recueillis par CD



Succès pour la réunion du 18 mai. Près de 150 personnes réunies dans la grande salle de la Bourse du Travail. De nombreuses interventions ont eu lieu après la présentation par l'APU du Vieux-Lille et l'Observatoire des Libertés Associatives, notamment de la LDH, de France Nature Environnement, du SAF, de la Fondation Abbé Pierre, etc.. Plusieurs adhérents de la Ligue étaient présents pour exprimer leur solidarité avec le combat de l'APU.

STOP AUX MASSACRES À GAZA !

Reconnaissance immédiate de l'État de Palestine !

Depuis les crimes perpétrés par le Hamas le 7 octobre dernier, le gouvernement d'extrême-droite israélien commet des massacres de masse touchant principalement les populations civiles palestiniennes de Gaza : bombardements aveugles, attaques contre des camps de réfugiés (Rafah), destruction de toutes les infrastructures, notamment sanitaires, blocage des approvisionnements, de l'eau, de l'électricité, famine, déplacements forcés... provoquant des dizaines de milliers de morts civiles.

Malgré les décisions de la Cour internationale de justice, demandant à Israël de protéger les populations palestiniennes contre un risque génocidaire, puis exigeant l'arrêt immédiat des opérations militaires, celles-ci se sont intensifiées. Parallèlement, la situation en Cisjordanie se dégrade, avec la poursuite de la colonisation et la multiplication des attaques et des arrestations contre les Palestiniens. Face à ce déni du droit, le procureur de la Cour pénale internationale a requis des mandats d'arrêt contre les principaux dirigeants du Hamas et du gouvernement israélien, dont le Premier Ministre.

Face à l'horreur, la France ne peut pas se contenter de déclarations, mais doit agir concrètement pour faire stopper ces massacres. Assez de tribunes ! Place aux actes ! Elle doit faire respecter les décisions de la CIJ et soutenir le procureur de la CPI.

Nous exigeons :

- Un cessez-le-feu immédiat et permanent, le retrait des troupes israéliennes de la bande de Gaza, l'ouverture immédiat de l'accès pour l'aide humanitaire.
- La libération des otages israéliens retenus par le Hamas.
- La libération des prisonniers politiques palestiniens détenus en Israël.
- L'embargo immédiat sur les armes vers Israël, et la fin de la coopération militaire et sécuritaire.
- La reconnaissance immédiate par la France de l'Etat de Palestine, aux côtés de l'Etat d'Israël, sur la base des frontières de 1967, comme l'ont fait l'Espagne, la Norvège, l'Irlande et la Slovaquie.

- La résolution du conflit par le respect du droit et de la justice, par la négociation dans le cadre du droit international qui doit être appliqué, ce qui implique la fin de l'occupation et de la colonisation de la Cisjordanie et de Gaza, et la levée du blocus de Gaza. Cela suppose l'application des résolutions de l'ONU, des arrêts de la CIJ et des réquisitoires du procureur de la CPI.

- Dès maintenant, l'intervention de la France auprès de l'UE pour la suspension de l'accord d'association UE-Israël.

Le large vote de l'assemblée générale de l'ONU en faveur de l'Etat de Palestine montre que la solidarité internationale n'est pas sans effet.

Aujourd'hui, il est possible que l'ensemble des pays membres de l'UE reconnaisse l'Etat de Palestine !

Renforçons et élargissons la mobilisation pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens ! Agissons contre le racisme et l'antisémitisme !

Signataires : LDH (Ligue des droits de l'Homme), Mouvement de la Paix, MRAP, PCF, SNES, UAVJ

Soirée de témoignages sur la situation à Gaza et en Cisjordanie : le 9 juillet à Lille

LA PAROLE AUX PALESTINIEN.NE.S

SOIRÉE DE SOLIDARITÉ

09 Juillet à partir de 17h

Gare St Sauveur
17 Bd J.Bapiste Lebas - Lille

TÉMOIGNAGES ET ÉCHANGES
(Habitants Cisjordanie & Gaza)

Projection et Débat
Village associatif
Théâtres (Frères Baraka/DMT/Malik Berki)
Atelier écriture et lecture (Samira El Ayachi)
Artiste grapheur (Atome)
Concert (Sidi Wacho) (21h30)

Participation libre. Fonds reversés aux 2 associations (matériel médical / actions pour les camps de réfugiés de Naplouse)

Inscription préalable préférable.

LDH LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
AMITIÉ LILLE-NAPLOUSE
GARE SAINT SAUVEUR

Amitié Lille Naplouse a, depuis le mois d'octobre, des rendez-vous hebdomadaires, en visioconférence avec Naplouse. Ces réunions font l'objet de comptes-rendus.

Cela a donné l'idée à un des adhérents de l'ALN de réaliser un recueil de correspondances imaginaires inspirées de ces comptes-rendus.

Avec la responsable support de communication de l'ALN, ils ont réalisé la brochure jointe à ce mail. Merci à eux deux pour cet excellent document (pour se le procurer, écrire à : Amitielillenaplouse@gmail.com)

La Ligue des Droits de l'Homme, Amitié Lille Naplouse et de nombreux bénévoles s'associent pour témoigner de la situation à Gaza et des répercussions en Cisjordanie.

Le 9 juillet, à la gare Saint-Sauveur à Lille, une soirée de témoignages est organisée à partir de 17h.

Nous accueillerons des Palestiniens de Naplouse et de Qusra (village cerné par des colonies aux alentours de Naplouse). Ils témoigneront de leur quotidien.

Nous aurons un témoignage de ce qui se passe à Gaza par le biais d'une liaison vidéo avec Première Urgence Internationale.

Au programme : film, théâtre, atelier d'écriture, atelier travaux manuels enfants pour la Palestine, tombola, un concert de Sidi Wacho qui nous fait la joie de venir accompagner notre manifestation.

Le but de la soirée est de collecter des fonds pour l'association médicale Palmed France qui envoie des médecins à Gaza et pour l'association Project Hope qui réalise par des actions éducatives dans les camps de réfugiés à Naplouse.

Réservez déjà vos places, la jauge est limitée!

L'entrée est gratuite et un don est le bienvenu.

Vous devrez présenter votre réservation à l'entrée.

Il sera possible de venir sans réservation préalable mais sans garantie d'entrée si la jauge est atteinte.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places sur Helloasso et faire un don, en cliquant sur le lien ci-dessous.

<https://www.helloasso.com/associations/amitie-lille-naplouse/evenements/soiree-solidarite-palestine>

VIVA
MUJER
PRESIDENTA !



Claudia Sheinbaum élue avec près de 60 % des voix au Mexique, le pays des féminicides, des cartels et des maquiladoras. « Si loin de Dieu et si près des États-Unis », écrivait Graham Greene. Un pays maudit où l'espoir peut renaître.

C'était aussi attendu qu'inespéré, une femme de gauche à la tête d'un pays-continent coincé entre les deux Amériques. Le 2 juin, l'ex-gouverneure de la ville de Mexico à la tête d'une coalition bat la droite à plates coutures. 98 millions d'électeurs appelés aux urnes pour la présidence, 8 postes de gouverneurs, 19000 postes d'élus locaux et le renouvellement de la chambre des députés et du sénat. La grande lessive.

Élu pour 6 ans en 2018, l'ex président AMLO (pour Andres Manuel Lopez Obrador) avait ouvert la voie, mais sans faire cesser la violence des cartels et surtout sans mettre à mal l'un des capitalismes prédateurs les plus sauvages, malgré des programmes sociaux sans précédent avec 5 millions de personnes sorties de la pauvreté.

Il restera à la nouvelle présidente à s'attaquer de front aux cartels et à leur violence tout en améliorant les mesures sociales, seules capables de faire reculer des organisations criminelles se nourrissant de la misère. On se souvient notamment, en 2016, du massacre d'étudiants venus protester contre les cartels et les élus locaux de la province du Guerrero avec 46 « disparus » vraisemblablement massacrés par la police et des militaires agissant sous l'ordre des cartels. On se souvient aussi des étudiants massacrés sur la Place des 3 Cultures à la veille des J.O de Mexico en octobre 1968.

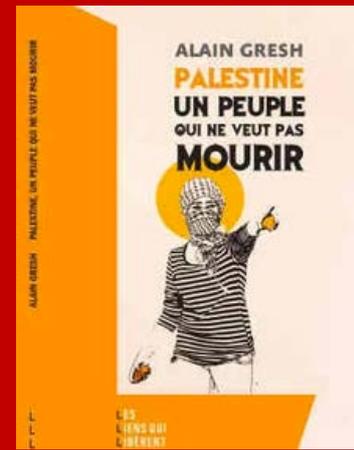
Gouverneure de Mexico, la ville la plus polluée du monde, Claudia Sheinbaum a été une experte du GIEC et a lancé un programme ambitieux d'amélioration des transports publics. Elle va s'attacher à lutter contre les violences faites aux femmes, une urgence dans un pays où le machisme criminel est roi.

Une femme de gauche à la tête d'un pays de 130 millions d'âme. Après le Brésil, la Colombie, le Chili et la Bolivie, les dominos tombent comme dans les années 1990 avec un continent alors à la pointe de l'altermondialisme. Bien sûr il y a l'Argentine de Milei, mais le contexte risque de lui être défavorable.

Pour l'anecdote, le PRI (Parti Révolutionnaire Institutionnel) né des révolutions mexicaines du début du siècle dernier, figurait dans la coalition de droite. La révolution, la vraie, c'est maintenant ?

D.D

ISRAËL / GAZA VU PAR ALAIN GRESH



C'était le 28 mai à la MRES. Invité par les AMD, Alain Gresh (ancien rédacteur en chef du Dplo et actuel directeur d'Orient XXI), poursuivait un cycle de conférences initié par la LDH avec Laurens, Lemire et Sieffert.

Une salle pleine avec des chaises posées à l'arrache. Alain Gresh pose sur la situation à Gaza un regard lucide. Une vision originale plus en journaliste – militant qu'en universitaire. Les questions qu'on lui pose lui permettent des développements sur les chapitres de son livre, Palestine, un peuple qui ne veut pas mourir (Les liens qui libèrent).

Après une brève description de la situation que chacun connaît, Gresh met les pieds dans le plat. Il ne supporte plus les gens qui mettent en balance le carnage à Gaza et les attentats du 7 octobre. Pour lui, il faut se replonger 75 ans en arrière et restituer le contexte d'un conflit colonial.

Il fait aussi l'historique du Hamas, un mouvement issu d'une scission des Frères musulmans. Le Hamas a pu prospérer à cause des promesses non tenues de l'Autorité Palestinienne après la mort d'Arafat et c'est ce qui lui a fait gagner les élections de 2006. Bien sûr, le non respect des accords d'Oslo et des résolutions de l'ONU ont fait le reste. Mais le Hamas a sans conteste représenté un espoir pour les Palestiniens et c'est faire preuve d'ignorance que de le considérer uniquement comme terroriste. L'attentat du Hamas a replacé dans l'actualité un conflit oublié.

Gresh ne sait pas ce que signifie le mot terrorisme. Les militants de l'ANC étaient-ils des terroristes ? Pour lui, Israël est défendu aveuglement par les démocraties occidentales en tant que leur poste avancé au Moyen-Orient.

Il vilipende la diplomatie française et la non reconnaissance d'un État palestinien au motif que l'on serait trop dans l'émotion actuellement (Macron dixit). Comment ne pas l'être, au bout de 35000 morts et d'un pays dévasté où l'on meurt de faim. L'urgence est de sauver les Palestiniens de Gaza et de contrer la désinformation occidentale, le « deux poids deux mesures » entre Ukraine et Palestine.

Pour Gresh, tout a commencé avec le 11 septembre 2001 et la guerre contre le terrorisme qui a fait sauter les règles du droit international. Il veut encore croire en l'émergence d'élites palestiniennes en Cisjordanie et à Gaza et à l'action d'une diaspora active pour sortir du marasme, s'il est encore temps.

D.D

A l'occasion des Jeux Olympiques en France, il nous a semblé utile et nécessaire d'aborder cette manifestation sportive par un dossier spécial dans notre Lettre. Les articles rassemblés expriment modestement notre point de vue d'organisation de défense des droits humains sur les multiples dimensions de cet événement planétaire.

VIDÉOSURVEILLANCE ALGORITHMIQUE ET JEUX OLYMPIQUES

La loi Jeux Olympiques adoptée par le Parlement en mars 2023 permet « l'expérimentation de la

vidéosurveillance algorithmique (VSA) pendant les Jeux Olympiques et jusqu'en juin 2025. Ces dispositifs sont censés être déployés dans les transports publics et dans les abords des enceintes sportives. En janvier 2024, le gouvernement a confié le marché public de cette forme de vidéosurveillance à quatre entreprises, pour un montant total de huit millions d'euros. De premiers tests grandeur nature ont été pratiqués au printemps 2024, à l'occasion de grands concerts et de rencontres sportives. La RATP et la SNCF ont été autorisées à mettre en œuvre le traitement algorithmique des images de vidéosurveillance, qui consiste à récupérer les images des caméras de surveillance afin de surveiller les lieux en temps réel, et de manière automatisée, certains comportements dits « à risques ». Un des nombreux problèmes que soulève la VSA réside dans l'absence de consentement des personnes filmées à la collecte de leurs données biométriques. Une autre zone d'ombre de ce type dispositif est liée à la définition même de ce qu'on entend par « comportement suspect ». Enfin, même si la loi JO 2023 limite dans le temps la durée de cette « expérimentation », la tentation sera grande de rendre pérennes ces technologies de surveillance de l'espace après 2025. Pour en savoir plus sur la VSA, nous vous recommandons la lecture des brochures très éclairantes que nos partenaires de la Quadrature du Net ont réalisées : <https://www.laquadrature.net/toutsurlavsa/>

Très décriées par de nombreuses associations (la Quadrature du Net et Amnesty pour n'en citer que deux) et institutions (la Commission Nationale Informatique et Libertés et la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

– CNCDH – notamment), ces dispositions avaient été dénoncées par notre section avant même l'adoption de cette loi. Tout récemment, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme a publié une position sur la vidéosurveillance qui formule un certain nombre de recommandations, notamment l'insuffisance des contrôles en amont de ces dispositifs pour garantir qu'ils répondent aux exigences de nécessité et de proportionnalité. <https://www.cncdh.fr/actualite/surveillance-de-lespace-public-la-cncdh-formule-des-recommandations>

Au printemps 2023, nous avons ainsi tracté dans les rues de Lille pour interpeller le public sur les dangers de la vidéosurveillance algorithmique et lancé une pétition en ligne à l'intention des pouvoirs publics locaux. <https://site.ldh-france.org/lille/video-surveillance-algorithmique-vsa/>

En septembre 2023, nous avons adressé un courrier à la présidence de la Métropole Européenne de Lille. Nous attendons à ce jour une réponse, voire un simple accusé de réception. Le président de la MEL a sans doute plus urgent à faire que de répondre aux questions que lui posent ses administrés.

Qu'à cela ne tienne, nous avons profité d'un rendez-vous que le nouveau préfet a eu l'amabilité d'accepter de la part de notre fédération départementale. Lors de cette entrevue qui a eu lieu le 14 juin et qui a permis à l'ensemble des sections du département d'échanger avec M. le préfet, nous avons donc obtenu de sa part l'information qu'aucun déploiement de la VSA n'était à l'ordre du jour localement. Il nous faudra quoi qu'il en soit demeurer vigilant car la massification du recours à ces technologies de surveillance est soutenue par de nombreux élus et par des entreprises spécialisés dans ce champ, qui ont tout intérêt à convaincre la puissance publique que le recours

P.V

LIBÉRATION DE JULIAN ASSANGE : ENFIN !

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) se réjouit de la libération de Julian Assange après quinze ans d'enfermement et de torture psychologique pour avoir publié des informations sur les exactions de l'armée américaine et nombre d'autres révélations dont la presse mondiale s'était fait l'écho.

Qu'elle ait lieu au prix d'un plaider coupable exigé par les autorités américaines reste inquiétant pour la liberté d'expression.

Pour la LDH, c'est l'aboutissement de la mobilisation constante de celles et ceux qui partout dans le monde ont soutenu le combat de Julian Assange.

On doit y voir un encouragement à continuer nos combats pour les droits et libertés...

Communiqué Paris, le 25 juin 2024



LE REVERS DE LA MÉDAILLE DES JEUX OLYMPIQUES

La Maire d'Amiens vient de prendre un arrêté interdisant la mendicité dans plusieurs rues du centre-ville pour la période du 1er mai au 30 août 2024 du mardi au samedi de 8h à 20h. Le texte est motivé par la crainte de « voir des personnes qui n'auraient rien à voir avec sa ville et qui y arriveraient parce qu'elles seraient chassées de Paris » comme l'indique la Voix du Nord. On ne peut que rester pantois face à cette assignation à ne pas mettre les pieds dans cette ville, en rupture complète avec le droit de se déplacer librement. Cette interdiction serait motivée selon la Maire par la crainte de l'arrivée de sans-abris éloignés des sites olympiques de la capitale.

Outre le fait d'être un évènement mondial assurant l'attractivité de Paris, ces Jeux Olympiques et paralympiques doit porter la promesse d'engagement social, pour faire de la capitale une « ville plus inclusive ». La Mairie cherche ainsi à favoriser l'accès à la capitale pour les personnes handicapées. Fort bien !

Sauf qu'une autre catégorie de personnes se retrouve au contraire persona non grata. Les plus précaires sont en effet incités par le gouvernement à quitter l'Île de France et Paris. A l'approche des Jeux Olympiques, les évacuations de campement, bidonvilles et squats s'intensifient en région parisienne. Des dizaines de milliers de bénéficiaires de l'aide alimentaire, de personnes sans-abri ou bénéficiant d'hébergement d'urgence, des personnes accompagnées par le secteur associatif pour l'accès aux soins ou des problèmes d'addiction risquent de ne plus avoir accès aux services sociaux. Nombreux seraient les hôteliers ne souhaitant plus accueillir ces publics précaires pour profiter de la manne des JO.

Plusieurs associations réunies dans le collectif Le revers de la médaille (dont la LDH, ATD Quart-Monde, la Cimade, Médecins du Monde, Secours Catholique, Utopia 56, ...), dénoncent ce « nettoyage social » en Île de France qui consiste à déplacer ces personnes dans une autre région, dans des « sas régionaux d'accueil », loin de Paris et loin des Jeux Olympiques.

Quant à la LDH, elle a attaqué en justice cette décision avec deux autres associations et a obtenu la suspension de l'arrêté car, selon la juge des référés, les troubles liés à l'exercice de la mendicité « ne sont pas matériellement établis » et parce que « cet arrêté n'est ni nécessaire ni proportionné aux atteintes portées à la liberté d'aller et venir et à celle d'utiliser le domaine public ».



ARRÊTÉ ANTI-MENDICITÉ SUSPENDU ÉGALEMENT À LA MADELEINE

Récemment à la Madeleine, le Maire a pris un arrêté « anti-mendicité » pour lequel la LDH s'est une nouvelle fois pourvue en justice par la voie d'un recours en annulation assorti d'un référé-suspension. Le juge des référés du tribunal administratif de Lille s'est rallié au plaidoyer de notre avocat et a donc prononcé la suspension de cette décision. Ajoutons que le Maire avait également pris un arrêté « anti-consommation d'alcool » après avoir fait délibérer le Conseil Municipal pour faire payer aux personnes ivres les frais de retour à leur domicile pris en charge par la Police municipale. L'imagination n'a vraiment plus de limites. Dans ce dernier cas, la LDH a contesté cette décision par la voie d'un recours en annulation dont l'issue interviendra dans plusieurs mois.

LA FACE CACHÉE DE DE COUBERTIN

De Coubertin ... De Coubertin ... Ah oui ! Bien sûr ... Celui qui s'est exprimé de belle manière en rappelant que « l'important c'est de participer ». Celui aussi qui a joué un rôle déterminant afin d'ouvrir la voie aux premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne à Athènes en 1896. C'est encore lui, la même année, qui a fondé le Comité International Olympique (CIO) dont il sera le président jusqu'en 1925. Bref une vie dédiée à l'amour du sport et à l'excellence de la compétition y compris à l'école. Il s'opposera à ce sujet à Grousset, ancien communal, qui prône une éducation physique égalitaire du plus grand nombre, en utilisant ces termes : « Monsieur Pascal Grousset qui est un homme que je méprise et avec lequel je ne veux point avoir de rapports ».

Le ton utilisé dans cette diatribe instille un léger doute quant à la grande tolérance et « l'humanisme » du bonhomme. Et force est de constater que ce baron est un personnage pour le moins controversé. Sa réputation de fervent colonialiste n'a rien d'usurpé puisque lui-même nous apprend que « dès les premiers jours, j'étais un colonial fanatique ». Il ne tarde pas logiquement à exprimer un racisme explicite. Le sport doit jouer un rôle utile de « disciplinisation des indigènes ».

Pour de Coubertin, les races sont de valeurs différentes et à la race blanche, d'essence supérieure, toutes les autres doivent faire allégeance. Procès d'intention ? Le Comité Coubertin qui a pour objet de vanter les mérites du baron nous explique que « les "Euroblancs" apportent leur civilisation (acculturation en niant la culture indigène), la Vraie Foi (évangélisation) et le progrès (scientifique, technique et technologique) » et pense le défendre en précisant que « plutôt que de racisme, il s'agit davantage de l'imposition de ce suprématisme civilisateur qui est le politiquement correct de l'époque ».

Cette vision inégalitaire par excellence ne se limite pas au seul domaine ethnique mais comporte une dose d'eugénisme affirmé. Qu'on en juge : « Il y a deux races distinctes : celle au regard franc, aux muscles forts, à la démarche assurée et celle des maladifs, à la mine résignée et humble, à l'air vaincu ». Bref, la société est divisée entre les forts et les faibles et « c'est dans les collèges comme dans le monde : les faibles sont écartés, le bénéfice de cette éducation n'est appréciable qu'aux forts ».

Et que dire de sa misogynie ? Pour le baron, les femmes n'ont pas à participer aux JO. « Une petite olympiade femelle à côté de la grande olympiade mâle. Où serait l'intérêt ? (...) Impratique, inintéressante, inesthétique, et nous ne craignons pas d'ajouter : incorrecte, telle serait à notre avis cette demi-olympiade féminine. Ce n'est pas là notre conception des Jeux olympiques dans lesquels nous estimons qu'on a cherché et qu'on doit continuer de chercher la réalisation de la formule que voici :

l'exaltation solennelle et périodique de l'athlétisme mâle (...) l'applaudissement féminin pour récompense ». Heureusement, cette doctrine caricaturale du CIO ne sera pas mise en œuvre par les organisateurs des Jeux et les femmes pourront participer à certaines compétitions dès 1900 à Paris.

Les défenseurs du baron invoquent régulièrement qu'il n'était qu'« un homme de son temps ». Pourquoi pas après tout ! L'honnêteté oblige même à dire qu'il s'est opposé aux formes les plus caricaturales du racisme, notamment à ces « journées anthropologiques » en marge des JO de Saint-Louis aux USA en 1904. Dans ces journées, étaient organisées des compétitions réservées « aux représentants des tribus sauvages et non civilisées » avec pour objectif de démontrer l'infériorité athlétique et sportive de ceux appelés les « sauvages ».

Il n'en reste pas moins que le baron de Coubertin ne peut en aucun cas être considéré comme « un homme de bien », ses idées comme « novatrices, voire révolutionnaires » et ses engagements comme « humanistes et éclairés ». A l'inverse de cette vision apologétique du Comité Coubertin, nous préférons rappeler que ce réactionnaire tenait ce genre de propos : « La théorie de l'égalité des droits pour toutes les races humaines conduit à une ligne politique contraire à tout progrès colonial ». La messe est dite, non ?



J.O.P COMME POLITIQUES

Loin de la vision bisounours qu'en ont eu Coubertin et sa suite, les Jeux Olympiques du XX^e siècle ont souvent été l'arène de rivalités politiques sur fond de montée des fascismes ou de guerre froide. On s'arrêtera ici sur trois éditions : 1936 à Berlin, bien sûr, mais aussi Mexico 1968 et Munich 1972, sans préjudice des J.O boycottés par l'un ou l'autre camp de 1976 à 1984, juste avant la chute du mur. Où l'Olympe a parfois été perturbé par les passions humaines.

D'abord 1936. À l'apogée du régime nazi, Berlin est choisie comme organisatrice des jeux. L'occasion pour le régime de prouver aux yeux du monde la suprématie physique de la race aryenne. Mais c'est un athlète noir américain – Jesse Owens – qui rafle toutes les médailles des courses de sprint et Hitler l'a mauvaise. Entre parenthèses, c'est à dater de ces jeux que la flamme olympique partira d'Athènes pour arriver, par étapes, à la cité élue. Un clin d'œil complice avec la Grèce antique, patrie sacrée du rationalisme occidental. Owens remporte quatre médailles d'or et, au nez et à la barbe des dignitaires nazis, fraternise avec le sauteur en longueur Luz Long, un Allemand. Ach !

Des contre-jeux seront organisés dans la Barcelone rouge, les Olympiades populaires, du 19 au 26 juillet 1936, hélas brusquement interrompus par le pronunciamiento du général Franco et les débuts de la guerre civile espagnole, la guerre d'Espagne.

Déjà, l'Italie fasciste de Mussolini avait profité de la coupe du monde de football de 1934 pour valoriser son régime aux yeux du monde. La Squadra Azzurra battra les barbares tchécoslovaques en finale au stade olympique de Rome.

On passe sans transition à Mexico en octobre 1968, au lendemain d'une révolution mondiale qui a échoué et d'un retour à l'ordre. C'est la première fois qu'un pays du « tiers-monde » se voit confier l'organisation des J.O et ça commence mal avec l'assassinat d'étudiants contestataires sur la place des 3 Cultures à Mexico, dit aussi massacre de Tlatelolco, avec entre 200 et 300 morts exécutés par l'armée et la police. Des jeux qui se termineront avec la démonstration de solidarité de deux athlètes noirs américains avec la lutte pour le plein exercice des droits civiques, après l'assassinat de Martin Luther King, et le combat radical des Black Panthers. Tommie Smith et John Carlos lèveront un poing ganté de noir sur le podium du 200 mètres et leur compagnon de podium, l'Australien Peter Norman, se montrera solidaire. L'hymne américain retentira, mais les deux compères seront vilipendés par l'Amérique blanche, juste avant l'élection de Richard Nixon qui sifflera la fin de la récréation.

Munich 1972 et les exploits du nageur américain Mark Spitz en préambule à des Jeux tragiques qui verront un commando palestinien baptisé Septembre noir (en souvenir des réfugiés palestiniens de l'OLP - dont le FPLP de George Habache

- chassés de Jordanie par le roi Hussein en septembre 1970) prendre en otage des athlètes israéliens. Les 5 et 6 septembre, l'événement fait la une de l'actualité et 11 athlètes sont tués, en plus d'un policier allemand, avant l'exécution de 5 Palestiniens parmi les 8. Un massacre en mondiovision qui se termine sur le tarmac de l'aéroport de Munich où le Boeing affrété pour les Palestiniens sera la cible de tireurs d'élite. En représailles, Tsahal va bombarder des camps de réfugiés. Une situation en résonance avec les événements actuels, même si comparaison n'est pas raison.

Là où il y avait consensus olympique au nom d'une communauté internationale réconciliée dans le sport, les jeux de 1976 constitueront le premier accroc à l'entente cordiale dite aussi coexistence pacifique. À Montréal, plusieurs nations africaines boycottent les jeux à cause de la présence de la Nouvelle-Zélande qui a autorisé ses All Blacks à faire une tournée dans l'Afrique du Sud ségrégationniste. Cela n'empêche pas la gymnaste roumaine Nadia Comaneci d'être la reine de Montréal avec autant de médailles qu'un maréchal de l'armée rouge.

À Moscou en 1980, ce sont cette fois les Américains qui font défaut. Les États-Unis de Jimmy Carter, en proie au chantage de l'Iran de Khomeiny avec ses otages américains, ne parviendront pas néanmoins à entraîner tout le monde occidental, mais une cinquantaine de pays boycotteront officiellement pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS. L'ours Misha, mascotte des jeux, ira boudier dans son coin.

Rebelote à Los Angeles, où cette fois l'URSS et les pays frères boycottent les Jeux. Officiellement, les athlètes du bloc de l'Est disent craindre pour leur sécurité dans la cité des anges, mais ce n'est en fait qu'une réponse du berger à la bergère après le boycott occidental de Moscou.

Séoul, en 1988, réconciliera tout le monde avec un Gorbatchev soucieux de l'image rénovée d'une URSS de la glasnost et de la perestroïka dont l'économie est en chute libre pour avoir voulu concurrencer « la guerre des étoiles » et les dépenses militaires américaines. Un an plus tard, les dominos tomberont un à un et l'ours soviétique s'effondrera. Plus de raison de boycotter dans le monde parfait de la fin de l'histoire, selon Fukuyama.

Pour s'en tenir aux J.O du XX^e siècle, on aura encore Barcelone en 1992 qui donnera lieu à une vaste opération de spéculation immobilière et de ce qu'on n'appelait pas encore gentrification. Les romans de Manuel Vazquez Montalban sont assez révélateurs à cet égard. Puis ce sera Atlanta en 1996, des jeux sponsorisés par Coca Cola dans sa ville emblème. Inutile d'aller plus loin, si ce n'est pour signaler le retour en grâce de la Chine, par le CIO en 1979, autorisée à participer avec les athlètes de Taiwan. La Chine de Deng Xiao Ping contre celle de Mao. La Chine qui aura le droit d'organiser à son tour les Jeux en 2008, malgré la réprobation générale, juste après le retour des Jeux dans leur jardin d'origine, à Athènes. La boucle est bouclée.

Avec les éléphants blancs et les faillites des villes organisatrices, mais c'est une autre histoire.

D.D

CRIS DE SINGES, BANANES ET TÊTE DE COCHON

C'est surtout dans le monde du football que le racisme dans les stades s'exprime avec le moins de retenue. Le phénomène reste marginal ailleurs. En France, tout a commencé avec les bananes jetées au gardien Joseph-Antoine Bell, mais les supporters ont fait des progrès depuis. En Italie, pays précurseur où le phénomène atteint les proportions les plus inquiétantes, c'est la Lazio de Rome qui a lancé la mode. Fâcheuse tendance qui n'épargne aucun pays d'Europe et d'Amérique latine.

L'affaire ne date pas d'hier. J'ai le souvenir de matchs, dans les années 1960, où le seul joueur noir de l'équipe était surnommé Blanche neige. Un racisme bon enfant qui ne semblait pas voir malice.

Pour les bananes, c'est plus récent. Le premier jet de bananes aurait eu lieu, en France, lors d'un match Bordeaux – Marseille pour punir le gardien camerounais Joseph-Antoine Bell, transféré de l'O.M aux Girondins, et c'est Tapie qui avait été à la manœuvre, plaçant des régimes de bananes sous les banquettes des supporters marseillais. Élégant.

C'est quand même l'Italie qui aura été à l'origine de cette charmante coutume. Les clubs italiens rivaux des grandes villes sont souvent structurés entre les populaires, issus des milieux communistes et syndicalistes, et les populistes nés du fascisme et des clubs de patronage catholique. En Italie, Rome est un cas typique avec l'A.S Rome et la Lazio, une équipe classée à droite avec un public fanatisé. L'un des joueurs emblématiques de la Lazio, Di Canio, avait l'habitude de faire le salut romain devant les tribunes des tifosi à chaque but marqué. Balotelli, joueur italien de couleur, a connu ce genre d'infamie.

Mohamed Bouhafsi, dans son documentaire Les cris dans les stades, décrit bien cette atmosphère délétère étayée par des interviews de Thuram, Sonor ou Boli.

L'Angleterre des Hooligans, ces bandes de supporters violents principalement composés de Skinheads souvent proches du National Front, ont beaucoup donné dans ce type de racisme devenu tristement ordinaire, insultant les Noirs des équipes adverses en épargnant les Blacks de leur équipe. Car les Noirs qui jouent pour nous sont toujours moins noirs que ceux qui jouent contre nous. S'ils marquent, en plus, ça renforce la haine.

Aucun pays des « 5 grands championnats » n'est indemne. En Allemagne, la montée de l'AFD se fait sentir dans les gradins et l'ex RDA est encore plus touchée ; certains clubs des pays de l'Est s'étant souvent confondus avec des officines fascistes comme en Serbie avec l'Étoile Rouge. En Espagne, c'est un peu plus atténué, encore que Vinicius Junior, l'attaquant brésilien vedette du Real Madrid, est sorti en larmes d'un match où il avait essuyé insultes et cris de singes.

Ailleurs, des supporters du Feyenoord Rotterdam ou du PSV Eindhoven traitent leurs homologues de l'Ajax Amsterdam de « Juifs », le club ayant été créé par des Juifs dans un quartier ghetto. En Belgique, c'est la vieille querelle linguistique qui s'invite dans les gradins avec les clubs flamands prônant l'indépendance de la Flandre et méprisant les clubs wallons, quasiment tous relégués dans les divisions inférieures.

Mais revenons à la France où il n'y a pas que des supporters racistes, il y en a aussi d'homophobes. Même parmi les joueurs, comme Camara (AS Monaco) ou Mohammed (FC Nantes) qui ont refusé de porter le maillot arc-en-ciel dans le cadre de la journée contre l'homophobie. Autrement, les « enulés », « tarlouzes » et autres « pédés » sont aussi fréquents que les « bamboulas », « négros » et autres « bougnoules » (car les Maghrébins écopent aussi).

On va terminer cette chronique avec le football amateur. Un joueur noir a abandonné le football après avoir été lynché par des supporters adverses au sortir du terrain et un entraîneur maghrébin de confession musulmane a eu la surprise de trouver une tête de cochon dans le casier de son vestiaire. On sait encore s'amuser dans la France profonde.

Les médias n'aident pas, et les anciens se souviennent d'un Thierry Roland parlant des joueurs africains « malades l'hiver et fatigués l'été » ou de l'irresponsabilité de la FIFA d'avoir désigné un arbitre tunisien pour un match de Coupe du monde ; sans parler d'un Pascal Praud qui désignait les migrants à la vindicte publique pour leur supposée responsabilité dans l'invasion des punaises de lit. Le triste individu a été journaliste sportif sur TF1 et responsable communication au F.C Nantes.

Mais le sport professionnel, et le foot en particulier, n'est hélas que le miroir d'une société malade de ses peurs et de ses haines, et on se demande comment il pourrait être vertueux dans un monde qui ne l'a jamais été. Le rêve d'un sport humaniste et fraternel aura fait place à la foire d'empoigne du fric et du spectacle. Qui s'en indignent encore ?

D.D



LA PALESTINE AUX JEUX OLYMPIQUES ?

L'édition 2024 des Jeux Olympiques marquera-t-elle la 8ème participation de l'équipe palestinienne à cette compétition sportive ? Jusqu'à présent, il s'agit toujours d'une petite équipe : un athlète en 1996 à Atlanta ; 2 sportifs palestiniens en 2000 à Sidney ; 5 sportifs en 2021 à Tokyo.

Cette participation représente un double exploit. D'abord car les sportifs ne disposent pas d'infrastructures sportives adéquates et souffrent d'un manque patent de clubs. Mais aussi, sortir du territoire s'apparente souvent à un vrai casse-tête pour les sportifs palestiniens à qui l'État d'Israël met fréquemment des bâtons dans les roues.

La fondation du Comité National Olympique palestinien remonte à 1933 alors que le pays était sous mandat britannique. Elle boycotte les jeux de 1936 en raison des lois antisémites. À cette époque, juifs, musulmans et chrétiens de la région de Palestine étaient représentés. Les différents soubresauts politiques qu'a connus cette région vont interrompre les activités du comité. Il renaitra en 1986 et sera officiellement reconnu par le Comité International Olympique (CIO) en 1995, en plein processus de négociation politique (Oslo), malgré les vives protestations d'Israël qui s'étrangle : « On tente d'utiliser les Jeux à des fins politiques pour influencer le processus de négociation politique en cours, ce qui est contraire à la fois à la charte olympique »

Qu'en est-il de la présence de la Palestine aux JO de Paris de 2024 ? A Gaza, les opérations militaires israéliennes ont mis à genoux la jeunesse et le sport. « Plus d'un millier de personnes ont déjà été tuées parmi les membres des organisations de jeunesse, de sport et de scoutisme » a récemment déploré le président du Comité Olympique de Palestine, accusant l'armée israélienne de « cibler les installations sportives, les clubs et les sièges des fédérations ».

Mais la Palestine reste candidate pour une invitation du CIO ou, mieux encore, espère de se qualifier directement. L'affaire n'est pas que symbolique : il s'agit de participer au concert des nations sportif alors que l'Autorité Palestinienne ne dispose que d'un siège d'observateur aux Nations Unies. Le sport représente d'ailleurs un véritable enjeu pour les Palestiniens. « Pour nous, les JO, ce ne sont pas juste des athlètes qui vont dans une ville et qui participent à une compétition. C'est un besoin national. On raconte notre histoire en étant aux Jeux Olympiques (...). Ce n'est pas que du sport, on veut prouver qu'on peut faire partie de cet événement qui réunit les meilleures nations du monde ».

CD

SPORT ET JEUX OLYMPIQUES, LES ENGAGEMENTS DE LA LDH DE LILLE



La tenue des Jeux Olympiques à Paris, cette année entraîne des prises de positions de la LDH tant sur les principes du sport spectacle que sur les mesures répressives prises à cette occasion sur le sol national. Ce n'est pas une première...

De l'illusion d'Athènes au naufrage nazi de Berlin

Rappel d'histoire : inspirée des jeux olympiques de la Grèce antique, la première olympiade moderne se déroule à Athènes en 1896, deux ans avant la création de la Ligue des droits de l'Homme, à l'initiative de Pierre de Coubertin. Conçus dans un esprit de concorde entre les peuples réunis autour des valeurs universelles du sport, les jeux olympiques connaissent un vif succès, même si l'organisation est complexe car en 1900 à Paris et en 1904 à Saint Louis ils se tiennent en parallèle à de grandes expositions universelles ou nationales.

Les Jeux Olympiques n'échappent pas à la montée des idéologies racistes et nationalistes du début du XXe siècle. Malgré l'esprit universel proclamé, Saint-Louis reflète les préjugés sexistes et raciaux de leurs organisateurs. Certaines initiatives eugénistes liées aux JO suscitent même la condamnation du baron de Coubertin. Celui-ci voit dans les Jeux de 1908 à Londres l'occasion de promouvoir « l'entente cordiale » et on entre de plain pied en politique.

Les Jeux de 1912 à Stockholm tentent en vain de se libérer des tendances xénophobes, mais c'est à partir de cette date que les Jeux deviennent lieu d'affrontement entre nationalismes.

Après la guerre de 1914-1918 les JO n'échappent pas aux rancœurs du traité de Versailles et à la montée des fascismes jusqu'à l'apogée nazie des Jeux de Berlin. Dès lors les jeux olympiques, et plus largement les compétitions de sport – spectacle deviennent des moyens de propagande politique ou économique dont le déroulement relève aussi des critères des droits de l'Homme.

Les engagements de la LDH de Lille, de l'Argentine à Pékin

Il existe des études globales sur les rapports des JO et des droits de l'Homme mais on ne connaît pas dans le détail les positions spécifiques aux JO adoptées par la LDH. Mais au cours des dernières décennies les grandes compétitions internationales ont entraîné, en fonction de leurs lieux de déroulement, des prises de position de l'organisation humaniste. Positions répercutées et illustrées concrètement par la section de Lille.

Dès sa relance à la fin des années 70, la section de Lille est confrontée à la prise de position lors des compétitions sportives internationales. En 1978, elle suit les consignes nationales de dénonciation de la tenue de la coupe du monde de football à l'ombre des prisons des militaires argentins sans adhérer à l'idée de boycott.



La section participe activement à un collectif de dénonciation du régime des colonels argentins. Lors du match de préparation France – Tunisie au stadium de Villeneuve d'Ascq, le collectif déploie derrière les buts une gigantesque banderole de dénonciation et soutient la position du footballeur Dominique Rocheteau.

L'année suivante, l'URSS envahit l'Afghanistan alors que les JO doivent se dérouler à Moscou en 1980. La LDH refuse toujours le boycott mais lance à Lille un comité avec Amnesty International et l'Association de soutien aux Juifs d'URSS. Ce collectif se réunit régulièrement dans des locaux universitaires de la rue Molière, à côté de la Mairie de Lille et produit plusieurs numéros d'une brochure explicative.

Cette campagne contre les Jeux de Moscou est l'occasion de combiner l'action pour les libertés individuelles en URSS, les droits du peuple afghan et le travail avec la communauté juive pour la liberté de la famille Paritsky retenue à Karkhov.



En 2008, les Jeux olympiques de Pékin sont pour la section une nouvelle occasion d'intervenir pour les droits individuels en Chine et contre la colonisation et la répression au Tibet. Cette action se manifeste par la participation à des collectifs et à des réunions publiques mais plus spécifiquement à l'édition d'une carte postale LDH en direction de l'ambassade de Chine. Sa diffusion à plusieurs milliers d'exemplaires sera l'occasion de tenir de nombreux stands sur les marchés ou en des lieux publics.



Une attention permanente au sport-spectacle

L'importance prise par le sport dans les années 2000 a amené la LDH de Lille à une vigilance permanente, hors des grands événements politiques mondiaux.

Au seuil du nouveau siècle, la section – qui compte des supporters du LOSC – a eu l'occasion de constater au stade Grimonprez-Jooris un gigantesque graffiti « Rallumons les fours, déroulons les barbelés, heil Hitler ». Sommée par la LDH de faire le nettoyage, la direction du LOSC a botté en touche en répondant que l'entretien du stade n'était pas de sa responsabilité. La Municipalité de Pierre Mauroy n'a pas eu ces atermoiements et a fait disparaître l'insulte nazie avant la tenue du match suivant.

Toujours attentive au sport et au racisme, la section est aussi intervenue à plusieurs reprises pour dénoncer l'attitude de certains supporters locaux ou visiteurs à Lille ou Valenciennes.

La campagne JO 2024 de la section s'inscrit donc dans la continuité d'une action qui prend en considération la place du sport dans la société moderne.

G.M

